

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JUIN 2011

Le Conseil Municipal de VACQUEYRAS s'est réuni le mercredi 29 juin 2011, à 20 h 30, sous la présidence de Mr GRAVIER Jean-Marie, Maire.

Absents, excusés et représentés : Madame Cécile MONTESINOS, Messieurs Jacky VACHE et Claude ONDE

Absente excusée : Madame Véronique BRECHU

Absent : M. Robert CHABRAN

Après lecture, le procès verbal de la séance précédente du 26 avril 2011 a été approuvé à l'unanimité.

Madame Simone DARUT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire devait donner ensuite un certain nombre d'informations liées aux séances précédentes, à savoir :

Remerciements du Bureau du Club du 3^{ème} âge pour le renouvellement des sièges du foyer, la réception du nouveau camion le 9 juin 2011, l'achèvement des travaux de réhabilitation de la place de l'église, réception le 23 juin, l'achèvement du faucardage des chemins de la CoVe, l'obtention d'une subvention du Conseil Général de 24 500 " pour les travaux du futur parking/aire de jeux. Il informait également que le tirage au sort pour les jurys d'assises avait désigné Monsieur Gilles LAMBERT, et que le père Apollinaire OMANENA quittait la paroisse, muté à Camaret, et était remplacé par l'abbé Marcel BANG ;

Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Monsieur le Maire informait le Conseil qu'il devait se prononcer sur le nouveau schéma départemental de Coopération Intercommunale proposé par le préfet le 18 avril 2011.

Il expliquait les modifications que ce projet engagerait au niveau de toutes les intercommunalités existantes. Après discussion, le conseil devait émettre, à la majorité absolue (12 pour, 1 abstention), un avis défavorable considérant que de nombreuses propositions allaient à l'encontre de la volonté des élus, de l'intérêt des populations et de l'avenir des territoires.

Il formulait cependant des vœux pour que toutes les communes de la COVE soient maintenues dans celle-ci et que la fusion avec les Sorgues du Comtat, Les Terrasses du Ventoux et le Pays de Sault puisse se faire dans les meilleurs délais et les meilleures conditions dans l'intérêt de tous.

Fonds de concours COVE.

À l'unanimité, le conseil a voté la répartition des fonds de concours accordés par la COVE et prévus au budget 2011, comme suit :

En fonctionnement : 8 866 " (3 824 " pour les dépenses d'approvisionnement en bois et énergie et 5 042 " en travaux d'entretien de voirie)

En investissement : 21 037 " en acquisition de bâtiment.

Admission en non valeurs et décisions modificatives budgétaires.

À l'unanimité, le conseil, à la demande du receveur municipal, a accepté l'admission en non valeur de la somme de 8 415,25 " sur le budget communal ce qui nécessite une décision modificative de 8 000 " qui sera ventilée comme suit :

Compte 654 (non valeur)	+ 8 000 "
Compte 60621 (combustible)	- 3 000 "
Compte 6262 (télécommunication)	- 2 000 "
Compte 022 (dépenses imprévues)	- 3 000 "

Toujours à l'unanimité, le conseil a refusé de prononcer l'admission en non valeur de la somme de 4 500 " sur le budget assainissement collectif, considérant que c'était lié à des frais de

raccordement sur un permis de construire accordé mais non réalisé et dont la date limite pour le commencement des travaux est le 30 juin 2012. Après cette date, la question sera revue.

Toujours sur le budget assainissement, le conseil, à l'unanimité, a voté une décision modificative demandée par la trésorerie suite à une différence de 200 " entre le compte recette 2315 . chapitre 041 (6 791 ") et le compte dépenses 2762 . chapitre 041 (6 591 ")

Avenant au marché pour l'étude de la révision du PLU

Après explications de Monsieur le Maire, le conseil, à l'unanimité, a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant au marché pour l'étude de la révision du PLU sur la tranche conditionnelle au marché du 20 juillet 2009 qui porte sur la réalisation de l'évaluation des incidences du PLU sur l'environnement (demandée par le Grenelle II) pour un montant de 3 900 " HT.

Achat local du Crédit Agricole

Depuis longtemps, ce local intéresse la Mairie vu la proximité de celle-ci. Le Crédit Agricole, ayant d'autres acheteurs, et donnant priorité à la Mairie a fait une offre à 58 850 " (estimation des domaines entre 73 000 et 80 000 ").

A l'unanimité, le Conseil a décidé l'achat de ce bâtiment. La dépense sera inscrite au moment venu, au budget par décision modificative.

Puis toujours à l'unanimité, le Conseil a :

- Voté le déclassement d'une partie de terrain communal (920 m²) à Fontbonne afin de le vendre à Monsieur et Madame CAMPBELL pour leur permettre de pouvoir faire des renforcements à leur maison qui se fissure suite à des mouvements de sol.
- Pris une nouvelle délibération pour les demandes de subventions pour l'acquisition de la maison Saurel qui précise les organismes auprès desquels celles-ci seront demandées.
- Voté, à la demande du préfet, l'indemnité représentative pour le logement des instituteurs pour 2010 dont le montant annuel s'élève à 2 297,45 " soit 1,0435 % de plus qu'en 2009)
- Modifié le règlement du marché pour lui intégrer un arrêté pris, interdisant les travaux extérieurs les jours de Marché dans la zone de celui-ci
- Approuvé, enfin, le rapport annuel d'activités du Syndicat d'Aménagement du Bassin Sud-ouest du Mont-Ventoux pour 2010.

Puis furent effectués les comptes-rendus suivants :

Monsieur le Maire :

28 avril . SIVOM à Vacqueyras : Vote du budget 2011, Décision de vente de la colonie pour 2,1 millions d'euros, réflexion pour la répartition de ces fonds entre les communes adhérentes.

27 mai . Commission de gestion des déchets COVE : Rapport annuel 2010 du service. Nouveau barème avec Eco-Emballage . Modification de la convention redevance spéciale. Point sur la demande qualité du service Gestion des Déchets.

1^{er} juin . COVE bureau spécial : sur le schéma de coopération Intercommunale pour préparer l'avis qui sera donné en bureau puis en conseil

8 juin - réunion publique sur le révision du PLU

10 juin . commission sécurité camping . petits travaux à réaliser

16 juin : réunion révision du PLU avec personnes associées et commission d'urbanisme : pas d'observations marquantes

20 juin . Bureau COVE : préparation du conseil du 27 juin

Mademoiselle Paulette SEIGNOUR :

3 mai . commission des finances de la COVE : Répartition des fonds de concours.

Questions diverses.

8 juin : Association Dentelles en Provence : Reprise du projet pour l'obtention du label œnotourisme

8 juin à 17 heures . commission des finances de la COVE : Explications sur la réforme sur la réforme fiscale, comptes-administratifs et compte de gestion 2010, contractualisation

Madame Simone DARUT :

26 mai . commission culture et patrimoine COVE : Animation des bibliothèques, remplacement des ACAMPADES, relations entre le COVE et la médiathèque de Carpentras

6 juin - Commission action en Milieu Scolaire : Transfert de l'École Intercommunale des Sports à ce service, bilan OIS, règlements cantine, études, garderie de l'école Intercommunale.

21 juin . Syndicat Mixte Comtat Ventoux à la COVE : rapport d'activités 2010, CA 2010, compte de gestion, affectation de résultat, prise en compte de l'environnement dans le projet de SCOT.

Pour Monsieur Claude ONDE :

21 juin . Syndicat d'aménagement du Bassin Sud-ouest du Mont Ventoux : intégration d'un nouveau cours d'eau sur Villes-Sur-Auzon et Mormoiron, rapport activités 2010, approbation du projet de rénovation et entretien pour 2011, problème du surcoût du siphon sur le canal de Carpentras pour le bassin écrêteur de la Blouvarde

Monsieur pascal CHASTAN

18-19 mai : Stage au SDIS à Avignon. Tout ce qui concerne la sécurité pour les Etablissements recevant du public, formation des agents.

28 mai à la COVE par ERDF : mesures de sécurité sur les chantiers, demandes pour les DICT

9 juin : journée sur les réseaux de chaleur bois à Aix-En-provence au cours de laquelle il a pu parler de la réalisation de la chaufferie bois de Vacqueyras.

La séance fut levée à 22 heures 10